

# La Nouvelle Revue De Presse De Langue Française

NRP Avril 2020, n°51



## DOSSIER « Corona : D'une pandémie sanitaire à une pandémie sociale »

### Economie

Algérie : 90.000 entreprises menacées de faillite à cause du Coronavirus  
Nassim B

### Droit

Révision de la Constitution : Les propositions du comité d'experts  
Salima Tlemcani

### Démographie

Baby-boom à l'algérienne !  
Cherif Ali

### Culture/Médias

Le Covid-19 a mis à nu la fragilité du numérique en Algérie  
Nabila SAIDOUN

### Histoire/Mémoire

Il était une fois la peste à Oran  
Rachid Oulebsir

### In Memoryam

IDIR : La flûte enchanteresse ou ce Kabyle universel  
Aziz Moudoud

مختارات الصحافة  
التي هي الحياة

# Sommaire

N° 51, Juin 2020

## Dossier

### « Corona : D'une pandémie sanitaire à une pandémie sociale »

L'économie algérienne face à la pandémie de Covid-19, *Miloudi Boubaker*. P.4-5

Chiffres sur le coronavirus : l'Algérie a opté pour la « transparence ». P.5-6

Coronavirus : en Algérie, la solidarité s'organise pour pallier les faiblesses du système de santé. P.6

Dr Khaled Mouhoub. Psychothérapeute : « Il faut prendre ses précautions contre le Coronavirus sans verser dans l'anxiété et l'exagération », *Isma Bersali*. P.7

Mustapha Khiati : « La déperdition scolaire touche entre 400.000 à 500.000 élèves » *Imene A.P.* P.7-8

Algérie. De la pandémie Covid-19 à la « pandémie » du chômage. *Samir Larabi* P.8-9

« L'épidémie a plongé des familles entières dans la précarité ». *Mustapha Benfodil*. P.9-10

Un impact de plus en plus pesant la société face à la prolongation du confinement. *S. Ould Ali*. P.10

## Economie

Algérie : 90.000 entreprises menacées de faillite à cause du Coronavirus, *Nassim B.* P.11

Algérie : la croissance économique devrait se hisser à 1,9 % en 2020, selon la Banque mondiale., *André Chadrak*, P.11

## Droit

Révision de la Constitution : Les propositions du comité d'experts, *Salima Tlemcani*. P.12

La Loi de finances complémentaire 2020 parue au Journal officiel, P.13

## Démographie

Baby-boom à l'algérienne !, *Cherif Ali* .P.14-15

## Culture/Médias

Le Covid-19 a mis à nu la fragilité du numérique en Algérie, *Nabila SAIDOUN*. P.16-17

Le numérique au secours de la culture à l'heure du confinement sanitaire du numérique en Algérie, .P.17

## Histoire/Mémoire

Il était une fois la peste à Oran, *Rachid Oulebsir*, P.18

Du Typhus au coronavirus : des vertus de l'auto-confinement en Kabylie, *Amar Nait Messaoud*, P.19

## In Memoryam

IDIR : La flûte enchanteresse ou ce Kabyle universel, *Aziz Moudoud*, P.20

La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.  
[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]  
Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :

cdesoran@yahoo.fr



CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE  
3, rue Kadiri Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 •  
Site web: [www.cdesoran.org](http://www.cdesoran.org) / Facebook : Cdes Oran

*Ont collaboré à ce numéro*

Ryad CHIKHI, Bernard JANICOT, Leila TENNCI, Ghalem DOUAR, Omar AOUAB  
Sid Ahmed ABED, Adnane BELAIDOUNI, Sofiane BELKACEM

## « Corona : D'une pandémie sanitaire à une pandémie sociale »

# Editorial



*La santé des populations a toujours été une thématique qui attire les regards des chercheurs ; surtout dans le monde actuel où on remarque sans cesse des changements qui coïncident avec les effets de la mondialisation, que ce soit au niveau comportemental de l'humain ou dans les événements majeurs qui se produisent autour de lui.*

*En effet, l'année 2020 s'annonce être particulière avec l'apparition d'une pandémie qui a envahi le monde, « le coronavirus », un micro-organisme - si minuscule - mais qui est en train d'avoir de grandes répercussions dans la vie des peuples. Cela produit actuellement un effet domino lancé par le côté sanitaire sur le côté social et économique.*

*Beaucoup de pays ont pris le confinement comme mesure sécuritaire, mais elle s'avère insuffisante quand elle affecte l'économie ; des millions de travailleurs ont été licenciés à cause de la non-activité de nombreuses entreprises. Ces « dommages collatéraux » ne se sont pas arrêtés qu'aux travailleurs, des milliers de foyers sont désormais sans ressources.*

*En Algérie, même si la situation n'est pas rassurante, dans un système sanitaire qui a montré ses limites, il faut néanmoins retenir le positif qui existe dans la solidarité mise en place par les associations et d'une élite de la population pour combler les défaillances du système de santé.*

*De nombreuses catégories sociales fatiguées de la crise voient dans le déconfinement une nécessité socioéconomique, reste à savoir si la population algérienne va respecter les mesures de protections car la balle est dans son camp. En fin de compte, une lutte contre une pandémie ne concerne pas seulement les politiques préventives du gouvernement, même si ce dernier aurait pris toutes les mesures possibles. Il est primordial que le peuple prenne aussi ses responsabilités et fasse preuve d'une maturité sociale élevée dans cette période critique ; surtout une bonne organisation en matière d'hygiène, et aussi une application irréprochable des mesures de protection. Finalement, ce coronavirus va modifier de nombreuses choses dans la vie quotidienne, mais la meilleure chose c'est de s'habituer à ce nouveau mode de vie.*

**Adnan Mohammed Belaidouni**

## L'économie algérienne face à la pandémie de Covid-19

Miloudi Boubaker

L'apparition soudaine de la pandémie de Covid-19 à travers le monde a bouleversé la communauté internationale (...). L'Algérie, à l'instar des autres nations, n'a pas échappé à cette pandémie de Covid-19 qui est une crise sanitaire doublée d'une crise conjoncturelle et structurelle de l'économie du pays. En attendant un vaccin, les décideurs n'ont trouvé comme moyen de lutte que le confinement total adopté par la Chine et qui a donné des résultats satisfaisants. La problématique qui se pose consiste à chercher, d'un côté, un équilibre entre le confinement total qui bloque les activités économiques, dont les conséquences immédiates sont les pertes d'emplois, et de l'autre le confinement partiel qui va ralentir davantage l'économie du pays, et prolonger la période de confinement. Cette pandémie due au Covid-19 se répand rapidement, forçant ainsi l'arrêt brutal des économies. Le spectre du chômage de masse réapparaît à travers le monde et dans notre pays. L'objectif recherché serait d'éviter les licenciements et de maintenir les entreprises en activité pour permettre le redémarrage immédiat de l'économie après le confinement (...). Pour l'économiste Paul Krugman, prix Nobel, l'Amérique du Nord (États-Unis) enregistre à l'heure actuelle plus de 22 millions qui sont inscrits au chômage, et ces chiffres sont en progression continue ! Selon les experts du Pnud, la crise du Covid-19 va impacter les économies des pays à travers le monde. Donc cette crise sanitaire sera aussi sociale et surtout économique, dévastatrice, au cours des mois à venir. Les conséquences économiques de cette crise sont alarmantes, les experts en estiment les pertes à 220 milliards de dollars dans les pays en voie de développement et près de la moitié des emplois pourraient être perdus en Afrique ! Ces pertes se répercutent sur toutes les sociétés, affectant l'éducation, la sécurité alimentaire de base et surtout les systèmes de santé fragilisés par cette crise sanitaire de grande ampleur. Dans la phase actuelle, les gouvernements ont réagi rapidement. (...) Quelles sont les conséquences de cette pandémie aux plans sanitaire, économique et social pour notre pays ? Malgré un système de santé fragilisé et saturé, laissé dans cet état par les anciens décideurs, dès le départ, le gouvernement a pris des mesures exceptionnelles en dégagant un budget de 100 millions de dollars pour endiguer l'épidémie. A l'heure actuelle, les autorités du pays semblent maîtriser la situation en espérant, avec l'aide du Bon Dieu, que la maladie virale ne va pas évoluer ! À l'instar des autres pays, l'Algérie expérimente l'hydroxy-chloroquine avec un antibiotique, l'arythromycine, administré au début de la maladie qui, nous l'espérons, donnera des résultats satisfaisants. Sur le

plan économique, l'expansion de cette pandémie a atteint toutes les wilayas. Elle va entraîner un bouleversement en chaîne de l'économie du pays. Ainsi les premières mesures de confinement sont instaurées et entraînent de facto la fermeture de nombreux secteurs d'activité. Tous les secteurs des services (cafés, restaurants, transports, habillement, tourisme) sont à l'arrêt total. Les règles sanitaires ont conduit un nombre d'entreprises et d'artisans à observer la suspension de leur fonctionnement. Les commerces de gros également, éloignés des centres urbains, ont affecté le commerce de détail d'une manière partielle. Le secteur tertiaire occupe une place majeure dans l'économie du pays. Il intervient entre 45



à 50% environ dans la valeur ajoutée. Dans le secteur industriel, les autorités du pays ont indiqué que quelques entreprises essaient d'augmenter leurs capacités de production en se concentrant sur celles des produits les plus demandés dans cette conjoncture difficile. Des mesures fiscales ont été prises au profit des entreprises comme le report des déclarations fiscales. Ces mesures sont encourageantes mais insuffisantes devant l'ampleur des dégâts. Il faut penser aux franges les plus fragiles de la population qui n'ont pas de revenus comme les ouvriers et autres qui ne sont pas affiliés à la Sécurité sociale. Pour eux, le confinement est synonyme d'absence de revenu et ils tombent dans la misère parce qu'ils ne peuvent pas nourrir leurs familles. Il faut souligner que cette crise sanitaire peut avoir des répercussions différentes d'un secteur à un autre. Cette précarité à laquelle il faut trouver une solution ! Il faut souligner, suivant les statistiques établies, que 56% des jeunes travaillent dans l'informel, soit plus de 6 millions de personnes. Le secteur informel est énorme dans notre pays, c'est là où il faut prendre en considération le poids des travailleurs indépendants qui pratiquent une activité aléatoire. Par ailleurs, les indicateurs montrent que le secteur agricole est moins dégradé, ce qui est un point positif. Ac-

tuellement, beaucoup de secteurs sont durement touchés, un ensemble de facteurs convergent tous à la mise en difficulté de l'ensemble du secteur productif créateur d'emplois et de richesse. Il ne faut pas oublier que le compte courant en Algérie est déficitaire d'une manière structurelle, c'est-à-dire la monnaie quitte le pays, comme les déficits sont persistants et à long terme, ce qui montre que la plupart de nos industries sont vétustes et manquent de compétitivité. Ainsi l'onde de choc de la pandémie fait vaciller l'économie algérienne. L'Algérie va entrer de plain-pied en récession, c'est-à-dire un ralentissement de l'activité économique qui conduira à une dépression. Cette dernière se traduit par la baisse du revenu national et par une augmentation du chômage. C'est pourquoi le gouvernement doit agir rapidement sur plusieurs axes. D'abord estimer l'ampleur des dégâts occasionnés par cette épidémie sanitaire, ensuite évaluer les pertes dues à la baisse du prix du pétrole. Nous avons estimé entre 4 et 6 milliards de pertes pour un mois de confinement et les pertes dues à la baisse du prix du pétrole entre 12 et 15 milliards de dollars. Beaucoup d'observateurs pensent que la période de confinement sera étalée sur un minimum de deux mois. A cet effet, nous avons donc deux hypothèses : H1- une perte estimée à 20 milliards de dollars ; H2- une perte estimée à 27 milliards de dollars. A ces pertes il faut ajouter le déficit budgétaire prévu par la loi de finances initiale pour 2020, élaborée par le précédent gouvernement et qui s'élève à 12% du PIB, soit 20 milliards de dollars ! Pour faire face à l'évolution drastique de cette perte, il faut mettre en place un fonds de solidarité nationale (FSN) où tous les Algériens doivent participer pour compenser les pertes dues à la crise sanitaire et à la diminution des prix des hydrocarbures. Il faut importer uniquement les produits essentiels comme les inputs et autres produits prioritaires afin de réduire les importations, non pas de 30%, mais jusqu'à 50% et surtout de lutter contre la surfacturation ! Pour alimenter le budget de l'État, le prélèvement excessif de l'impôt est déconseillé parce que trop d'impôts tue l'impôt, suivant la courbe de Laffer, indiquant qu'à partir d'un certain taux la fiscalité freine les incitations au travail et à l'investissement. Il faut beaucoup plus d'incitations volontaires en faisant ap-

pel à plus de solidarité comme dans le confinement total dans la wilaya de Blida. Cependant, ces mesures restent insuffisantes et comme la volonté politique existe, il faut que l'État donne des gages significatifs au peuple pour qu'il puisse participer à l'effort demandé. Dans la phase actuelle nous préconisons que le gouvernement adopte une politique conjoncturelle qui peut être avant tout une politique contracyclique pour soutenir l'activité économique. Cette politique peut servir en quelque sorte, en utilisant le concept d'actualité, « d'amortisseur » pour l'économie du pays afin de contrebalancer les effets négatifs de la double crise. Il peut mener une politique de relance qui passe par une politique budgétaire expansive en augmentant les dépenses d'une manière rationnelle. Elle peut provoquer l'inflation en même temps diminuer le chômage ce qui entraîne la recherche de l'équilibre entre ces deux concepts (courbe de Phillips). Le gouvernement peut disposer de plusieurs instruments comme l'allocation des ressources afin de préserver les emplois. Elle permet de diminuer les charges imposées aux entreprises, leur facilitant la production et en créant beaucoup plus de postes d'emploi. Dans ces conditions, il s'agit de développer la politique de l'offre en rendant le marché de travail plus flexible, en baissant les impôts et en encourageant les industries de substitution à l'importation. Comme conséquence l'offre pourra répondre à la demande et il y aura une croissance économique. Cette baisse d'impôt permettra d'augmenter

le pouvoir d'achat des ménages. Le gouvernement, pour encourager la croissance et éviter le chômage, doit stimuler l'épargne principalement celle des ménages. Cette épargne rend possible l'investissement en fournissant les fonds dont les entreprises ont besoin pour développer davantage leurs activités. C'est pourquoi nous recommandons vivement des subventions directes qui doivent être versées aux ménages avec des prêts à court terme pour éviter la précarité et en boostant la consommation, l'un des facteurs de la croissance. Également il faut agir sur la politique monétaire en particulier la balance des paiements qui est déficitaire dans notre pays. La balance des paiements est la somme des transactions qu'effectue un pays avec le reste du monde. Elle est la somme du compte courant et du compte des capitaux. Pour réduire le déficit de la balance des paiements, il faut agir sur deux axes : Il s'agit d'instaurer une politique d'inversion des dépenses qui se traduit par des surcoûts sur les dépenses de l'importation (augmentation des tarifs douaniers) et de provoquer une baisse du taux de change par une dévaluation, ce qui entraîne une diminution du taux d'intérêt d'emprunt et donc une hausse de la demande de la monnaie ; en revanche, la baisse du taux d'intérêt peut conduire à une inflation qui est un élément perturbateur de l'économie qu'on peut combattre d'une part. D'autre part, l'État peut réduire les dépenses à tous les niveaux et diminuer ses propres dépenses (celles considérées comme superflues), baisser les dépenses

publiques, y compris les salaires et autres avantages des hauts responsables en incluant ceux des députés et sénateurs, qui sont des gages significatifs de bonne volonté vis-à-vis du peuple. Cette politique de réduction des dépenses permettra de libérer une certaine capacité financière qui peut être utilisée dans des secteurs productifs. Cette politique donnera à l'État les moyens de surmonter cette crise économique et de relancer l'économie. Aussi faut-il, dans une autre phase, une fois que la période de confinement sera levée, étudier, d'une manière rationnelle, l'utilisation des réserves de change restantes ou faut-il attendre qu'elles s'épuisent rapidement ? D'autres solutions peuvent exister comme la création d'un fonds souverain avec une somme au départ de 10 milliards de dollars à prélever sur les réserves de change (environ 60 milliards de dollars). Il permettrait d'acquérir des unités industrielles dans le monde et dont la production compensera une part des importations, là où les pays développés seront en récession(...).



30 Avril 2020

## Chiffres sur le coronavirus : l'Algérie a opté pour la « transparence »

**Le ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid a affirmé, ce jeudi 9 avril, que l'Algérie a opté pour « la transparence » dans la communication des données liées au nombre des contaminations et de décès dus au coronavirus.**

« Certains pays européens ne déclarent pas les morts en dehors des structures hospitalières, tandis que d'autres ne font pas de tests pour le coronavirus. Partout, il y a une sorte de confusion et en Algérie, nous avons opté pour la transparence. Les chiffres de décès paraissent élevés, car nous avons, dès le début, pris en compte des décès naturels qui n'étaient pas forcément liés au coronavirus », a déclaré à l'APS M. Benbouzid, en marge d'une visio-conférence reliant les sièges du ministère de la Santé à Alger et celui du Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies, basé à Pékin.

Tout en précisant que « des examens post-mortem ont confirmé la positivité chez certains sujets et des résultats négatifs chez d'autres cas déclarés morts du coronavirus », le ministre a reconnu « la difficulté de déterminer parfois si un décès est survenu à la suite de la contamination au coronavirus ou non », dans la mesure où, explique-t-il, « un porteur sain peut décéder des suites de complications qui ne sont pas forcément liées au Covid-19 ».

« Dans tous les pays du monde, les chiffres communiqués ne reflètent pas l'exactitude de la réalité, car il est impossible de tester l'ensemble de la population, d'où un bon nombre de sujets qui échappe aux tests », a-t-il expliqué. Il a notamment

cité « ceux qui ne consultent pas, ceux qui sont porteurs sains et une fois qu'ils présentent les symptômes du virus, ils sont déclarés contaminés et ceux qui n'ont aucun trouble mais qui sont porteurs et, par conséquent, ne demandent pas à être testés ».



Le ministre a fait savoir, à ce propos, que « ne sont testés que les sujets-contacts ou ceux ayant été en contact avec ces derniers, ainsi que ceux présentant des troubles », ajoutant que « nous avons les chiffres des tests dont nous disposons et si nous arrivons à avoir plusieurs sites de tests, nous aurons plus de données ».

Tout en conviant chaque citoyen à « se considérer comme étant un éventuel porteur », il a rappelé l'impératif du

respect des mesures de prévention et des règles d'hygiène pour endiguer la propagation de cette épidémie.

Commentant l'objet de la visio-conférence, il a estimé qu'il s'agit d'une nouvelle opportunité pour « bénéficier de l'expérience chinoise », soulignant que « chaque question peut évoquer des situations et des solutions propres à l'Algérie et qu'il est fondamental pour nous d'écouter et d'accorder nos violons pour faire

face à une situation inédite ».

« Nul ne peut dire qu'il maîtrise la situation et qu'il a toutes les données, lesquelles changent de jour en jour, voire d'heure en heure », a-t-il conclu.

09 Avril 2020



## Coronavirus : en Algérie, la solidarité s'organise pour pallier les faiblesses du système de santé

Alors que l'Algérie enregistre officiellement 511 cas de Covid-19 et 31 décès, les initiatives citoyennes se multiplient pour venir en aide aux professionnels de santé.

Collectes de matériel médical, fabrication de gel hydroalcoolique, distributions alimentaires pour les hôpitaux : en Algérie, toute une chaîne de solidarité s'est mise en place pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus et pallier les faiblesses du système de santé.

Le pays, qui enregistre officiellement 31 décès et 511 cas de Covid-19, a décrété le confinement total du principal foyer de contamination, à Blida, à l'ouest d'Alger, et un couvre-feu

de cet établissement. « Où est l'État algérien ? Où est le ministère de la Santé ? Où sont les 50 millions de barettes (masques), monsieur le Président ? », s'est-elle indignée, appelant à une « collecte citoyenne » de matériel.

Le président Abdelmadjid Tebboune a pour sa part salué jeudi les « efforts louables » déployés par le corps médical et les agents de santé. « Vous êtes source de fierté pour nous tous car vous êtes souvent là avec des moyens insuffisants mais à l'avant-garde, vous continuez à mener une guerre acharnée », a-t-il déclaré dans un message adressé au ministre de la Santé. Lors d'un Conseil des minis-

cabinet a arrêté ses activités par prévention.

Et lorsque les produits ne sont plus disponibles en pharmacie, les professionnels du privé font don des stocks de leurs cabinets pour soutenir le secteur public, dont les besoins ont soudainement augmenté, explique-t-elle.

À Tizi Ouzou, à l'est d'Alger, les étudiants en pharmacie et chimie de l'université Mouloud-Mammeri s'attellent à la fabrication de solutions hydroalcooliques, une initiative désormais imitée par d'autres

établissements, selon les médias locaux. Outre le matériel médical, des bénévoles se chargent aussi du ravitaillement alimentaire. À Oran, des organisations caritatives, en coordination avec les autorités, livrent désormais des repas aux hôpitaux.

Réagissant à l'arrêt des transports publics, l'application VTC Yassir propose – en collaboration avec des conducteurs « volontaires »

- un service gratuit à destination des médecins, infirmiers, aides-soignants et agents d'entretien. La plateforme a aussi mis à disposition un annuaire médical pour des consultations en ligne afin de « désengorger les hôpitaux et les cabinets qui représentent un milieu favorable à la propagation du virus ». Et dans les médias et réseaux sociaux, une campagne de sensibilisation martèle le mot d'ordre : « #Restezchezvous »



dans la capitale.

Tandis que l'activité économique ralentit, la cadence s'accélère dans les hôpitaux. Les professionnels de santé, qui déplorent le manque de ressources et les piètres conditions de travail et prise en charge des patients, redoutent le pic à venir de l'épidémie.

« Le personnel paramédical du service de réanimation de l'hôpital Frantz Fanon de Blida a fait grève car il n'avait aucun moyen de protection »: ni masques, ni gants, ni gel, ni blouse jetable, a dénoncé en début de semaine sur Facebook, Khedidja Bessedik, cheffe de l'un des services

tes, le président algérien a demandé d'allouer près de 91 millions d'euros à l'importation de produits pharmaceutiques, d'équipements de protection et d'appareils d'analyse chimique.

Bénévolat

En attendant, les Algériens répondent en faisant don de modestes collectes aux services en ayant le plus besoin. « Nous collectons avec d'autres collègues du matériel de protection pour les hôpitaux : blouses, gants, masques, gels hydroalcooliques, produits de nettoyage ou alimentaires », témoigne par téléphone Mouna Benchiha, dentiste à Oran (nord-ouest), dont le

JEUNE AFRIQUE

30 Mars 2020

## Dr Khaled Mouhoub. Psychothérapeute : « Il faut prendre ses précautions contre le Coronavirus sans verser dans l'anxiété et l'exagération »



Isma Bersali – La pandémie de coronavirus (Covid-19) est une réalité particulière et inhabituelle. Celle-ci peut affecter les personnes sur le plan physique, qu'en est-il du plan psychologique ?

En effet, dans un tel contexte, de nombreuses personnes ont des réactions de stress, d'anxiété. Une épidémie mondiale est un événement traumatogène, que l'on soit directement concerné ou plus à distance. Une situation qui nous confronte à la mort, ou du moins à une menace de mort. Ce genre d'événement peut générer une forte charge émotionnelle difficile à contrôler, pouvant avoir de nombreuses répercussions sur le plan psychologique.

Alors que le coronavirus continue à se propager à l'échelle mondiale et que le nombre de cas diagnostiqués continue d'augmenter, l'anxiété liée à l'épidémie est également en hausse. En tant que psychologue, j'en fais déjà le constat dans mon cabinet. Bien que le fait de ressentir de l'anxiété en réponse à une menace soit une réaction humaine tout à fait normale, un niveau d'anxiété élevé et constant peut compromettre nos ressources psychologiques en temps de crise. Et les personnes qui souffrent déjà d'anxiété et de troubles connexes sont particulièrement susceptibles de rencontrer plus de diffi-

cultés psychologiques pendant la crise du coronavirus.

– On en parle tout le temps, mais qu'est-ce que le stress ?

En fait, le stress est une réponse physiologique normale à une situation anormale... Le stress apparaît et disparaît de lui-même, selon la situation, si l'on est en présence ou non de facteurs de stress... Il ne faut pas confondre le stress avec l'anxiété, qui est une réponse à une menace vague ou inconnue, contrairement à la peur qui est une réponse à une menace définie et bien réelle. L'anxiété se manifeste lorsque nous croyons qu'un événement dangereux ou malheureux peut survenir et que nous l'anticipons... Ce qui menace notre santé déclenche la peur qui sous-tend toutes les autres craintes : la peur de la mort.

– Donc finalement, face à la propagation du Covid-19, ce n'est plus du stress mais de l'anxiété ?

Exact ! Face à ces rappels de leur propre mortalité, les gens peuvent se retrouver consumés par l'anxiété liée à la préservation de leur santé et se focaliser de façon disproportionnée sur tout signe de maladie. Beaucoup de gens craignent de ne pas s'en sortir si le virus se manifeste au travail, dans leur famille ou dans leur foyer... Mais il faut garder à l'esprit que les humains ont tendance à exagérer le danger associé à des menaces inconnues par rapport à celles qu'ils connaissent déjà, comme la grippe saisonnière ou les accidents de voiture.

– Que faut-il faire alors ?

Il faut d'abord savoir que la couver-

ture médiatique constante, notamment à travers les réseaux sociaux, contribue à l'accroissement du sentiment de danger. Ce qui entraîne une peur accrue et une escalade du danger perçu... Sur le plan psychologique, la personne anxieuse panique lorsqu'elle entend parler du virus, a des pensées négatives envahissantes, une perte de plaisir et un manque d'intérêt envers des activités habituellement appréciées. De facto, elle aura du mal à assumer les tâches quotidiennes, surveillera constamment les symptômes liés au virus. Elle peut également faire des crises de larmes, sera irritable à la limite de l'agressivité, manquera de concentration et présentera une boulimie pour des éléments qu'elle considère source de soulagement, comme la cigarette, la nourriture ou encore les séries et films. Remédier à tout cela nécessite une meilleure concentration sur l'aspect positif dans la lutte contre ce virus, tel que les cas de guérison. Il est également conseillé de limiter son utilisation des réseaux sociaux et autres médias considérés comme facteur anxigènes. Il est recommandé aussi de chercher du réconfort en permanence auprès de ses amis, de sa famille ou de spécialistes de la santé.

Isma Bersali

**El Watan**  
LE QUOTIDIEN INDEPENDANT

31 MARS 2020

## Mustapha Khiati : « La déperdition scolaire touche entre 400.000 à 500.000 élèves »

L'École Algérienne ne pourrait atteindre les objectifs attendus d'elle si son encadrement n'est pas réformé. C'est ce qu'a estimé aujourd'hui le président de la FOREM, Mustapha Khiati. Il juge, en outre, que si on a donné à celle-ci les moyens matériels pour fonctionner, on n'en a pas fait autant pour le cadre dans lequel elle doit s'épanouir. De plus, ajoute-t-il dans son intervention sur la radio chaîne 3, elle ne devrait plus être l'arène « où viennent s'affronter différentes idéologies ».

Le professeur Khiati constate que la situation créée par l'intrusion de la pandémie du Covid 19, obligeant à annu-

ler certains examens de fin d'année, pose un sérieux problème pour ce qui est de la poursuite sans failles de la scolarité des enfants ainsi affectés.

Pour lui, se pose la question de savoir comment vont être pris en charge ces derniers, tant au plan de la didactique, de la formation que de la pédagogie ? Des suites de cette rupture, c'est au niveau des « classes charnières », celles des premières années moyenne et secondaire où des problèmes vont, d'après, lui se poser, car c'est là, explique-t-il, où il est constaté le plus de redoublements.

Pour appréhender cette question, il faudrait, propose-t-il, d'introduire une « phase de remise à niveau » de la scolarité, surtout, insiste-t-il, pour les matières scientifi-



ques, en s'accordant une période préalable d'un à deux mois et demi, durant laquelle seront repris les cours des deux ou trois trimestres de l'année précédente.

Concernant le taux de déperdition scolaire, le président

de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche signale au passage qu'il touche entre 400.000 à 500.000 élèves, chaque année, pour les trois niveaux d'enseignement.

S'agissant du maintien de l'examen du baccalauréat, M. Khiati estime qu'après une formation de trois années dans le secondaire, « on peut se contenter de prendre en considération ces dernières, « plutôt que celle de trois journées d'examens ».

L'intervenant estime, par ailleurs que l'un des grands chantiers du Chef de l'État seront l'éducation, la recherche et la santé, en particulier, autant de « gros dossiers » qu'il faut prendre en charge « parce qu'il y va de l'avenir de notre pays et des générations actuelles ».

Imene A

11 mai 2020



## Algérie. De la pandémie Covid-19 à la « pandémie » du chômage

La pandémie du coronavirus n'est plus uniquement une crise sanitaire qui guette l'humanité entière, elle a des conséquences immédiates sur nos économies, de facto sur le « marché » du travail.

A cause de cette pandémie, des millions de travailleurs et travailleuses ont perdu leurs emplois à cause des licenciements économiques et la mise en arrêt de plusieurs unités industrielles et des services. Les salariés des PME-PMI sont les plus touchés, notamment celles liées par des contrats de sous-traitance avec les grandes entreprises. La globalisation libérale et son interdépendance aura des effets domino sur les emplois, notamment précaires. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT) « 25 millions de personnes pourraient se retrouver au chômage et prévoit une baisse du revenu des travailleurs allant jusqu'à 3400 milliards de dollars. Cependant, il apparaît déjà clairement que ces chiffres puissent sous-estimer la force de l'impact. »...

### Les travailleurs précaires, premières victimes

... En Algérie, dont la population active est estimée à 11,048 millions de travailleurs, le secteur privé emploie 6,95 millions de travailleurs, soit 63% de l'emploi total en Algérie, selon l'Office national des statistiques (ONS). Quant au secteur public, il absorbe près de 4,09 millions de travailleurs, soit 37% de la population occupée. Une enquête précédente de l'ONS démontre que plus 35% de la population active ont un statut précaire. Des travailleurs précaires concentrés essentiellement dans le secteur du BTPH (Bâtiment, travaux publics et hydraulique), services, agriculture et pêche, hôtellerie, journaliers... pour ne citer que cela.

Ces millions de précaires sont en ce moment sans revenus et sans épargne suffisante pour affronter les semaines ou mois à venir. Si la situation empire, on aura des millions de personnes sans ressources face au marteau du Covid-19 et à l'enclume de la misère. Quant aux demandeurs d'emploi, ils peuvent attendre, car le peu de postes offerts sont bloqués, y compris dans le secteur de la santé...

### Les travailleurs du secteur formel ne sont pas à l'abri

Depuis quelques semaines suite à l'apparition du Covid-19 en Algérie, le gouvernement a pris quelques mesures pour éviter la propagation du virus dans les lieux de travail. Des centaines de milliers de salariés ont été mis en congé dans tous secteurs

## LE CORONAVIRUS CONTINUE DE SE PROPAGER EN ALGÉRIE



confondus. Cependant tout en défalquant ces journées de leurs congés annuels. Dans le secteur du BTP, beaucoup d'entreprises ont déjà mis leurs ouvriers en congé sans solde. L'ENIEM (Entreprise nationale des industries de l'électroménager) propose la même chose à ses ouvriers si le confinement continue. Dans les centres commerciaux, comme ARDIS (chaîne d'hypermarchés propriété du groupe Arcofina), le patron demande de réduire le salaire des travailleurs de l'ordre de 50%. Si le confinement tarde encore, des milliers de travailleurs seront mis en chômage technique, les contrats à durée déterminée non renouvelés, notamment



dans la PME-PMI... Les inspections du travail, déjà absentes dans le contrôle des mesures de protections pour les travailleurs en activité, sont interpellées pour assumer leur rôle dans cette phase ou des licenciements massifs sont annoncés. Les mesures de confinement et de couvre-feu ne feront qu'amplifier les choses, notamment dans les régions concernées par le couvre-feu de 15h à 7h du matin.

### **Pas touche à mon poste d'emploi**

Face à cette crise du chômage qui nous guette, face à ce risque de perte des postes d'emplois et de nos acquis salariaux, les syndicats, les travailleurs, les partis et militants de tout bord doivent se mobiliser davantage pour interdire tout licenciement économique. Le paiement de

l'intégralité des salaires pour les travailleurs confinés sans toucher à leurs congés annuels. L'Etat doit payer les salaires pour l'ensemble travailleurs journaliers, des petits artisans, saisonniers de l'agriculture, femmes de ménages indépendantes, etc. L'Etat doit aussi octroyer des d'indemnités conséquentes pour l'ensemble des travailleurs précaires, journaliers et artisans pauvre (allocation chômage pour les chômeurs et les femmes au foyer)...

Samir Larabi

12 Avril 2020



## **«L'épidémie a plongé des familles entières dans la précarité»**

... Depuis le début de l'épidémie, nous dressons jour après jour la triste comptabilité des victimes de ce terrible fléau, entre personnes ayant succombé au virus et sujets contaminés. A ce décompte qui ne cesse de s'allonger, il convient d'ajouter les « victimes sociales » de la pandémie, tous ces travailleurs précaires qui ont perdu leur emploi en raison des effets conjugués de la paralysie d'un nombre important d'activités économiques et de services, d'un côté, et du confinement imposé, de l'autre, qui empêche beaucoup d'employés de rejoindre leur lieu de travail... Ces « dommages collatéraux » de la catastrophe sanitaire ont ainsi impacté des milliers de foyers qui se retrouvent sans ressources. Un nombre croissant de familles qui, avant l'épidémie, joignaient difficilement les deux

des groupes de bienfaisance, comme des bouteilles à la mer : « Nous sommes travailleurs journaliers et nous avons été virés sans indemnité » ... » « La maladie dont nous souffrons, c'est le chômage »... «Aujourd'hui, nous nous retrouvons confrontés à deux fléaux : la crise sanitaire due au coronavirus et la crise alimentaire qui frappe un grand nombre de foyers. L'épidémie a plongé des familles entières dans la précarité absolue. » ... « Des gens qui avaient un niveau de vie acceptable se sont retrouvés sur la paille. » ... « Nous avons même été sollicités par des personnes dont on n'aurait jamais pensé qu'elles seraient dans le besoin. J'en ai été gêné. », confie notre interlocuteur...

Le militant associatif énumère les nombreux commerces et autres ac-

étaient porteurs au marché, gardiens... Sans oublier les maçons, les manoeuvres des chantiers... Tous sont à l'arrêt, vous imaginez les conséquences ? »... «Plus l'étau se resserre sur la population, plus la crise va s'aggraver. Les gens ont faim. Un jour ou l'autre, ils finiront par sortir !»

### **L'informel, source de précarité**

« Il ne faut pas oublier que 60% de l'économie algérienne est dans l'informel. Les entreprises qui ont libéré leurs salariés ne sont pas obligées de les prendre en charge financièrement et ces travailleurs ne peuvent rien faire contre leurs employeurs, puisque, officielle-



bouts, sont à la limite du seuil de pauvreté. Sur les réseaux sociaux, les témoignages et les cris de détresse se multiplient.

Des mots qui résonnent comme autant de SOS lancés dans les forums

tivités pourvoyeuses d'emplois dans la région qui ont fermé, mettant au chômage des centaines de personnes : « Beaucoup étaient embauchés dans les restaurants, les cafés, les pizzerias, les transports. D'autres

ment, ils n'existent pas sur le marché du travail. » ... « Il y a un pan important de travailleurs journaliers qui se retrouvent sans rien. C'est pour cela que le confinement, c'est une injus-

tice contre ces gens-là. »...

### Une pensée pour les SDF

« C'est une affaire de sécurité nationale dans la mesure où, quand des

gens ne vont rien trouver à manger, tu auras des agressions, des vols, de la violence dans la société. C'est normal, c'est une question de survie. Il faut des dispositions de la part de

l'Etat pour prendre en charge ces pans de la société qui sont dans la précarité. »...

Mustapha Benfodil

13 Avril 2020

**El Watan**  
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

## Un impact de plus en plus pesant

### la société face à la prolongation du confinement

La levée des mesures restrictives imposées à la population par la lutte contre la pandémie est inévitable mais sous condition, selon les autorités, qui semblent avoir pris la mesure des désagréments qu'elles ont "infligés" à toute la société.

À entendre les autorités sanitaires, à leur tête le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, c'est le comportement des Algériens qui déterminera la levée du couvre-feu et le retour à une "vie normale" après presque

trois mois de confinement partiel. Le déconfinement, solution toujours périlleuse mais qui est néanmoins devenue une nécessité socioéconomique pour de nombreuses catégories sociales épuisées par les mesures de restrictions sanitaires, passera désormais par le port permanent du masque de protection dans les rues, les lieux publics et les espaces ouverts, et le respect de la distanciation sociale que les Algériens, dans leur écrasante majorité, se refusent toujours à observer.

breux citoyens n'ont pas encore adopté la bavette malgré les lourdes sanctions prévues (amende et/ou privation de liberté).  
Même des employés communaux chargés du nettoyage des artères ou des représentants de l'ordre évoluaient sans bavettes, hier mardi, à Oran. Pour le sociologue Mohamed Mebtoul, qui déplore le manque de pédagogie des pouvoirs publics dans leur gestion de la crise, on ne change pas les habitudes sociales uniquement par décret. "L'adhésion au masque est compliquée parce que le masque mystifie l'identité, la cache et la rend de l'ordre de l'anonymat", estime-t-il précisant qu'"avec le masque, nous ne sommes plus nous-mêmes. Les expressions multiples du visage disparaissent. On oublie souvent que notre corps n'est pas uniquement une addition d'organes, il est identité qui ne peut exister que par rapport à l'autre".



La balle est ainsi dans le camp de la population, le gouvernement considérant peut-être avoir pris toutes les mesures possibles dans la lutte contre le Covid-19 et qu'il était temps que les citoyens prennent leurs responsabilités en respectant les dispositions de prévention contre la propagation du coronavirus. Il est vrai que la grande majorité des Algériens — par inconscience ou manque de sensibilisation — ne s'est pas montrée très sensible aux orientations et instructions des autorités.

Les dernières mesures en date, soit l'obligation faite aux commerçants de porter le masque de protection sous peine de fermeture (annoncée le 14 mai à partir d'Oran par le ministre du Commerce) et la généralisation du port de la bavette à toute la population à partir du 1er jour de l'Aïd, sont loin d'être respectées : la grande majorité des commerçants continue d'évoluer sans masque de protection et, le constat a été fait hier encore, de très nom-

breux citoyens n'ont pas encore adopté la bavette malgré les lourdes sanctions prévues (amende et/ou privation de liberté).  
Même des employés communaux chargés du nettoyage des artères ou des représentants de l'ordre évoluaient sans bavettes, hier mardi, à Oran. Pour le sociologue Mohamed Mebtoul, qui déplore le manque de pédagogie des pouvoirs publics dans leur gestion de la crise, on ne change pas les habitudes sociales uniquement par décret. "L'adhésion au masque est compliquée parce que le masque mystifie l'identité, la cache et la rend de l'ordre de l'anonymat", estime-t-il précisant qu'"avec le masque, nous ne sommes plus nous-mêmes. Les expressions multiples du visage disparaissent. On oublie souvent que notre corps n'est pas uniquement une addition d'organes, il est identité qui ne peut exister que par rapport à l'autre".  
Le sociologue explique également que l'application du décret impose également des sacrifices financiers qui ne sont pas évidents pour toutes les catégories sociales. Plafonné à 40 DA, selon les pouvoirs publics, il était encore proposé à 100 DA hier. "L'opacité cognitive (où le trouver ? À quel prix ?) peut aussi être à l'origine de la non-adhésion au masque. Ce qui ne peut que favoriser la débrouillardise et les détournements multiples" pouvant aboutir à un véritable "marché informel qui transgresse les normes fixées par les pouvoirs publics".

Plus généralement, conclut enfin Mohamed Mebtoul, qui déplore le caractère "culpabilisateur" de la démarche verticale des pouvoirs publics, l'acquisition d'une discipline collective, quelles que soient l'urgence et la gravité de la situation, ne peut s'opérer par décret. "Seule la confiance dans une société peut conduire les gens à adhérer au port du masque. Or, la confiance est un processus social et politique (...) Elle est l'âme qui permet à une société de fonctionner sereinement, en s'imposant des normes strictes reconnues et intériorisées par les populations. La confiance s'enracine dans la partage cognitif, une proximité sociale, une compréhension, et une reconnaissance sociale de la personne et, donc, de sa citoyenneté".

S. Ould Ali

27 Mai 2020

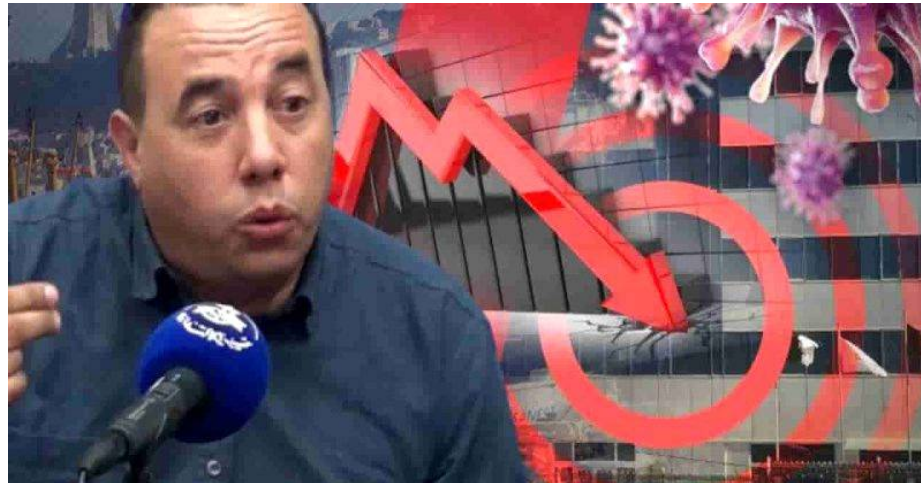
LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER  
**LIBERTE**  
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

## Algérie : 90.000 entreprises menacées de faillite à cause du Coronavirus

Plusieurs milliers de petites et moyennes entreprises (PME) sont au bord du gouffre financier en raison de la crise économique actuelle provoquée par le Coronavirus Covid-19.

Le président de l'Union nationale des jeunes investisseurs (UNJI), Ryad Tanka, a tiré la sonnette d'alarme en révélant qu'au moins 90.000 entreprises sont au bord de la faillite à cause du confinement et la stagna-

ANSEJ, sont les plus fébriles financièrement, car elles enregistrent déjà un crédit important dès leur démarrage et certains d'entre-elles trouvent des difficultés à le rembourser, et ce; même avant la crise économique. Le président de l'UNJI suggère d'accorder un nouvel échéancier dans le remboursement des crédits et des facilités fiscales avant la faillite de ces PME (petites et moyennes en-



tion de l'activité économique en général et la consommation en particulier; rapporte le quotidien arabo-phonie Echorouk.

A cet égard, le président de l'UNJI a appelé les autorités à prendre des mesures urgentes pour sauver les entreprises Algériennes et préserver le tissu économique national. Il considère que ces décisions pourraient éviter un désastre économique qui provoquera un chômage de masse en cas d'immobilisme des pouvoirs publics. Dans ce sens, Tanka propose des mesures fiscales en accordant un paiement échelonné des dettes auprès des banques et l'exonération des cotisations sociales, afin de réduire les dépenses des entreprises qui souffrent sur le plan financier.

Le président de l'UNJI a rappelé que cette crise est une première dans le genre, car elle impacte l'économie réelle notamment l'activité urbaine et les transports en communs; paralysant ainsi les entreprises algériennes dans leur quasi-totalité.

### Les entreprises ANSEJ les plus touchés

En effet, Ryad Tanka considère que les entreprises qui ont bénéficié des crédits accordés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes,

entreprises). Tanka craint un scénario catastrophique du tissu économique du pays, qui se traduira, dans la pire des prévisions, par un chômage de masse et une réduction drastique de la consommation qui perdurera même après la fin de la crise.



En contrepartie, le président de l'UNJI a proposé à l'État de réquisitionner le matériel des entreprises qui ont bénéficié des crédits ANSEJ pour réaliser des actions humanitaires comme transporter le ravitaillement dans les zones reculées avec des camions réfrigérateurs

Nassim B

5 Avril 2020



## Algérie : la croissance économique devrait se hisser à 1,9 % en 2020, selon la Banque mondiale

En 2019, les estimations de la Banque mondiale prévoient une faible croissance économique de 0,2% pour l'Algérie en 2020 et 0,8% pour 2021. Mais cette prévision a été revue à la hausse et devrait se situer à 1,9% pour 2020 et 2,2 pour 2021. C'est ce qu'a fait ressortir le rapport de la Banque mondiale sur les perspectives économiques mondiales, publié le mercredi 8 janvier 2020, à Washington.

Selon l'institution de Bretton Woods, cette hausse des prévisions s'explique par une reprise de l'investissement et une atténuation de l'incertitude politique. A cela s'ajoute l'ajustement budgétaire favorisé par la politique expansionniste prônée pour doper la croissance économique dans un contexte de baisse des recettes pétrolières.

Toutefois, malgré l'accélération prévue de la croissance, l'économie al-

gérienne doit relever de nombreux défis. Il s'agit notamment de renforcer sa résilience à la volatilité des prix des hydrocarbures, à la fois en atténuant l'impact de cette volatilité sur le budget et en diversifiant les sources de croissance, et à travers également la mise en œuvre d'ambitueuses réformes.

André Chadrak

09 Janvier 2020

agence  
ecofin

## Révision de la Constitution :

### Les propositions du comité d'experts

Sept axes de changements qui modifient une grande partie de la Constitution. Un vice-Président, un chef de gouvernement aux prérogatives renforcées, une Cour constitutionnelle qui contrôle les ordonnances et lois organiques et intervient en cas de conflit entre institutions, un Parlement qui contrôle les actes du gouvernement, protection de la liberté de la presse, du culte, du principe d'inamovibilité du juge et interdiction de la censure sont quelques nouvelles dispositions appelées à être débattues dans un contexte de confinement qui rétrécit la marge de manœuvre.

La première mouture de l'avant-projet de la nouvelle Constitution a été rendue publique, jeudi en fin de journée, par la Présidence. Elle comporte de grandes modifications expliquées dans l'exposé des motifs et articulées autour de sept principaux axes qui « garantissent les droits et libertés de chaque individu, l'équilibre entre les différents pouvoirs, le contrôle de ces derniers par les institutions représentatives de la volonté populaire, une justice indépendante et équitable, la transparence de la gestion des affaires publiques et la bonne gouvernance ».

Avant d'aborder les changements proposés, la commission de l'élaboration de cette mouture précise qu'il lui était « difficile de rester » dans la ligne des directives données par le Président dans sa lettre de saisine et liée à l'harmonisation « entre l'Etat de droit et les principes internationaux sur lesquels repose tout système constitutionnel ainsi qu'à la situation du pays ». Pour la commission, « le travail demandé ne pouvait se réaliser sans revoir le texte, l'améliorer dans sa forme, ses dispositions, et son préambule auquel des propositions ont été ajoutées pour rester en harmonie avec la situation interne et internationale ».

Dans ce cadre, certains articles ont été supprimés « pour leur nature illégale, ou partisane, ou parce que dépassés », d'autres maintenus et « renforcés pour être plus consensuels » et de nouvelles dispositions ont été introduites « pour mieux garantir l'Etat de droit ». Ces amendements

sont articulés autour de sept axes précis. Consacré aux « droits fondamentaux et les libertés collectives », le premier comporte 22 amendements qui consacrent les droits individuels et collectifs.

Parmi ces derniers : la criminalisation de la torture et de la traite des humains, le droit à un dédommagement en cas de détention arbitraire, le respect du secret des communications, la protection des personnes morales en cas de traitement des données à caractère personnel, le droit au regroupement, à la manifestation et d'association, la liberté de la presse, l'interdiction de la censure, le droit à l'accès à l'information. Le deuxième axe, lié à la séparation des pouvoirs et l'équilibre entre eux, comporte 14 nouvelles dispositions. D'abord le maintien du principe de deux mandats présidentiels, qu'ils soient « successifs ou séparés », « la possibilité

vernement s'il n'est pas accompagné par un décret d'application ».

Le troisième axe est consacré au pouvoir judiciaire pour lequel sept amendements sont avancés. Il s'agit du renforcement constitutionnel de l'indépendance de la justice, la consécration du principe d'inamovibilité du juge ainsi que la composante du Conseil supérieur de la magistrature, présidé par le président de la République, lequel peut être remplacé par le 1er président de la Cour suprême et non pas le ministre de la Justice, qui se voit écarté de la composante du Conseil au même titre que le procureur général près la Cour suprême...

Le quatrième axe, a trait à l'institution d'une Cour constitutionnelle à la place du Conseil constitutionnel, avec une modification de sa composition et de certaines de ses prérogatives. ... Cette Cour constitutionnelle

aura les prérogatives de contrôler la concordance de toutes les ordonnances et les lois organiques avec les conventions internationales ratifiées et statuera, une fois saisie, sur les conflits qui peuvent confronter les institutions de l'Etat.

Le cinquième thème concerne la transparence et la lutte contre la corruption. Sept nouveaux articles y sont proposés parmi lesquels, l'interdiction du cumul des fonctions publiques

avec les activités personnelles ou professionnelles privées, de la création d'un poste public ou de faire une demande publique qui ne soit pas dans l'intérêt général, et obligation pour tout agent public d'éviter, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, tout conflit d'intérêt...

Toutes ces propositions sont soumises à débat à tous les niveaux. Cependant, on peut s'interroger sur les conditions dans lesquelles ce débat aura lieu, dans un contexte de confinement. La révision de la Constitution est un projet trop important pour le discuter en vase clos...

Salima Tlemcani

**El Watan**  
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

09 Mai 2020



pour le Président de nommer un vice-Président, le retour au poste de chef du gouvernement en renforçant ses prérogatives, limiter l'instauration de l'état d'urgence à 30 et d'exception à 60 jours, non-renouvelables sans l'accord du Parlement », le droit de la Cour constitutionnelle, instituée à la place du Conseil constitutionnel, « de contrôler les décisions prises en cas d'état d'exception ».

Il est également proposé « une limitation des mandats parlementaires à deux seulement, un vote à la majorité des membres de l'Assemblée lors des travaux, la consécration de l'immunité pour les faits liés exclusivement aux activités parlementaires, l'annulation du droit du Président à légiférer par ordonnance durant les vacances parlementaires et rejet de tout projet de loi présenté par le gou-

# La Loi de finances complémentaire 2020

## parue au Journal officiel

ALGER- La Loi de finances complémentaire (LFC) pour 2020, adoptée mardi par le Conseil de la nation, a été publiée au dernier Journal officiel n° 33. Le texte de loi prévoit une baisse des dépenses budgétaires à 7.372,7 mds DA (mds DA) contre 7.823,1 mds DA dans la Loi de finances (LF) initiale.

Les recettes budgétaires devraient elles aussi baisser à 5.395,8 mds DA contre 6.289,7 mds DA dans la LF initiale. Le déficit budgétaire devrait atteindre 1.976,9 mds DA (-10,4% du PIB) contre 1.533,4 mds DA dans la LF initiale (-7,2% du PIB).

Parmi les principales mesures prévues dans la LFC 2020, l'augmentation de la taxe sur les produits pétroliers (TPP) ou assimilés de 3 dinars/litre pour les trois catégories d'essence et de 5 dinars/litre pour le gasoil ainsi que le relèvement de la valeur de la taxe (timbre) appliquée aux transactions de véhicules neufs.

Le texte prévoit également le remplacement de l'impôt sur le patrimoine par l'impôt sur la fortune, avec élargissement du champ des personnes auxquelles il sera imposé et l'augmentation de sa valeur selon un barème progressif.

Aussi, le texte stipule la réorganisation et la reformulation du régime de l'Impôt forfaitaire unique (IFU), en annulant le régime de la déclaration contrôlée pour les métiers non commerciaux.

En plus de l'exonération totale de l'IRG pour les revenus n'excédant pas 30.000 DA par mois, applicable à compter du 1er juin 2020, la loi instaure une révision du seuil du SNMG passant de 18.000 DA à 20.000 DA au bénéfice

des bas revenus, applicable à partir du 1er juin de l'année en cours.

Dans le cadre de l'investissement, le texte stipule la suppression de la règle de répartition du capital social 49/51%, à l'exclusion des activités d'achat et revente de produits et celles revêtant un caractère stratégique.

Aussi, la LFC prévoit l'annulation du droit de préemption de l'Etat, sur toutes les cessions d'actions ou de parts sociales réalisées par ou au profit d'étrangers en plus de l'annulation des dispositions obligeant le financement des investissements étrangers par recours aux financements locaux.

Le texte énonce, par ailleurs, l'instauration d'un nouveau régime préférentiel visant à relancer les industries mécanique, électronique et électrique, à travers des exonérations fiscales et l'exemption des droits de douane, en écartant les collections destinées à l'industrie de l'assemblage et montage automobiles (CKD).

Enfin, les composants et matières premières importés ou acquis localement par les sous-traitants seront exonérés, pour une période de deux (2) ans renouvelable, des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

L'Assemblée populaire nationale (APN) avait adopté dimanche dernier le projet de Loi de finances complémentaire pour 2020.

05 juin 2020



2	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 33	12 Chaoual 1441 4 juin 2020
<b>SOMMAIRE</b>		
<b>LOIS</b>		
	Loi n° 20-07 du 12 Chaoual 1441 correspondant au 4 juin 2020 portant loi de finances complémentaire pour 2020.....	4
<b>DECRETS</b>		
	Décret présidentiel n° 20-124 du 27 Ramadhan 1441 correspondant au 20 mai 2020 portant transfert de crédits au budget de fonctionnement du ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire.....	17
	Décret présidentiel n° 20-125 du 27 Ramadhan 1441 correspondant au 20 mai 2020 portant transfert de crédits au budget de fonctionnement du ministère de la communication.....	17
	Décret présidentiel 20-126 du 27 Ramadhan 1441 correspondant au 20 mai 2020 portant création de chapitres et transfert de crédits au budget de fonctionnement du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.....	18
	Décret présidentiel n° 20-137 du 8 Chaoual 1441 correspondant au 31 mai 2020 portant attribution de la médaille de l'ordre du mérite national au rang de « Achir », à titre posthume.....	19
	Décret présidentiel n° 20-142 du 11 Chaoual 1441 correspondant au 3 juin 2020 portant reconnaissance du caractère d'utilité publique à l'association nationale dénommée « Association algérienne d'alphabétisation - IQRAA ».....	19

## Baby-boom à l'algérienne !

Le nombre d'habitants de l'Algérie est passé à 43,9 millions le 1er janvier 2020, contre 43,4 millions le 1er janvier 2019, selon l'Office national des statistiques. Pour les perspectives d'évolution de la population algérienne à l'horizon 2040 et sous hypothèse d'atteindre un indice conjoncturel de fécondité de 2,4 enfants par femme et d'une espérance de vie à la naissance de 82 ans pour les hommes et 83 ans pour les femmes, la population résidente en Algérie atteindra 44,227 millions d'habitants en 2020, 51,309 millions en 2030 et 57,625 millions en 2040...

Les problèmes qui se posent et se poseront..., au gouvernement..., concerneront... le chômage et l'emploi, Covid19 oblige ; les derniers chiffres du chômage... : le taux est passé de 9,6% à 10,6% voire plus ; 25% des diplômés universitaires souffrent de ce phénomène. La pression sur le marché du travail s'accroît avec 380 000 demandes d'emploi/an qu'il n'est pas possible de satisfaire, la fonction publique n'est plus «un réservoir d'emploi». Les années à venir vont être extrêmement difficiles nous prédisent les experts quand, peut-être, au même moment,... nos richesses fossiles tariront. Il reste le gaz de schiste diront certains, mais à quel prix et surtout comment y recourir ou penser à l'exploiter dans le contexte de crispation

Cette croissance de la natalité en Algérie constitue selon les experts une « singularité internationale » qui permet de croire à un « baby-boom »! La

crise décourage-t-elle les couples à faire des bébés ? Dans les pays occidentaux, peut-être, mais en Algérie,



certainement pas !

On aurait pu s'attendre à ce que l'incertitude suscitée par la crise pétrolière fasse chuter la fécondité..., apparemment non ! L'année 2019 a connu un volume de naissances vivantes dépassant le seuil d'un million de naissance pour la sixième année consécutive,

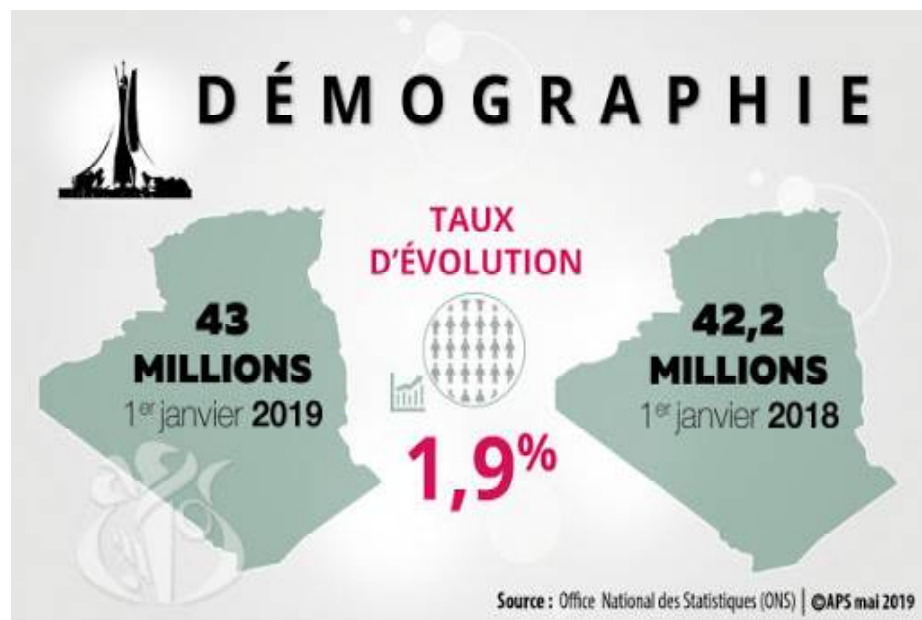
Ce désir d'enfant ou cette aptitude à la procréation sans limites ne sont pas dus au hasard, puisque, dans notre pays, plus on procrée, plus on touche d'allocations.

Quid des retraites ? Si la croissance économique tarderait à venir, et si la

population active occupée serait en régression..., comment le gouvernement pourrait assurer les retraites

demain? On comptait en 1988, huit travailleurs qui cotisaient pour un retraité ; aujourd'hui, ce rapport n'est plus que de 2,5 et les causes... : vieillissement progressif de la population nombre de retraités en hausse, suite aux mesures de départs volontaires, et autres fermetures d'entreprises publiques. Le ministre du travail qui compte présenter la nouvelle loi sur les retraites devrait se soucier davantage du rapport « actifs- inactifs »... Sachant que notre système de retraite est fondé sur la logique de la répartition, il faudrait qu'il explique comment et surtout où il compte trouver des sources de financement complémentaires à même de garantir le système de retraite actuel? ...

Si l'on ne renoue pas, et vite, avec la croissance hors hydrocarbures, et de manière forte et durable, la population en âge de travailler ne trouvera pas d'emploi, y compris chez les universitaires, sachant que toutes les mesures Ansej et Anjem ont montré leurs limites. L'inéluctable vieillissement de la population risque, ..., d'aggraver, ... la situation : la population des «vieux» passant de 6,2% en 2000 à 9,2% en 2020, pourrait atteindre 22% en 2050. ..., il y a quelques années, les personnes âgées souvent démunies, sont de plus en plus nombreuses à se retrouver sans assistance.... Sur le plan des infrastruc-



tures, les foyers pour personnes âgées sont rares, ou quand ils existent manquent de tout. Les services de gériatrie sont quasi-inexistants, carence qui impactera le corps médical, lui-même en butte à de nombreux problèmes que le ministre du secteur n'est pas arrivé à résoudre.

... le boom des naissances des an-

1. Estimera-t-il que la croissance démographique est excessive..., comme le soutiennent les économistes qui y voient un frein au développement ?

2. Ira-t-il jusqu'à s'engager dans une politique de planification familiale ?

3. Ou serait-ce une bénédiction et un

des autres pays asiatiques.

L'Algérie peut-elle emprunter la même voie que la Chine, ...? Certains le pensent, en mettant en avant le qualificatif « jeune » pour définir la population... de l'Algérie.... Ils évoquent un « dividende démographique » qui demeure une chance pour notre pays, car ce capital humain constitue un formidable vecteur de croissance si de lourds investissements sont rapidement investis dans l'emploi, la santé et l'éducation afin de pérenniser des économies encore fragiles. Le dividende démographique de l'Algérie, d'aujourd'hui, qualifié aussi « d'aubaine démographique », lui donne la possibilité selon les experts, d'accroître son PNB.

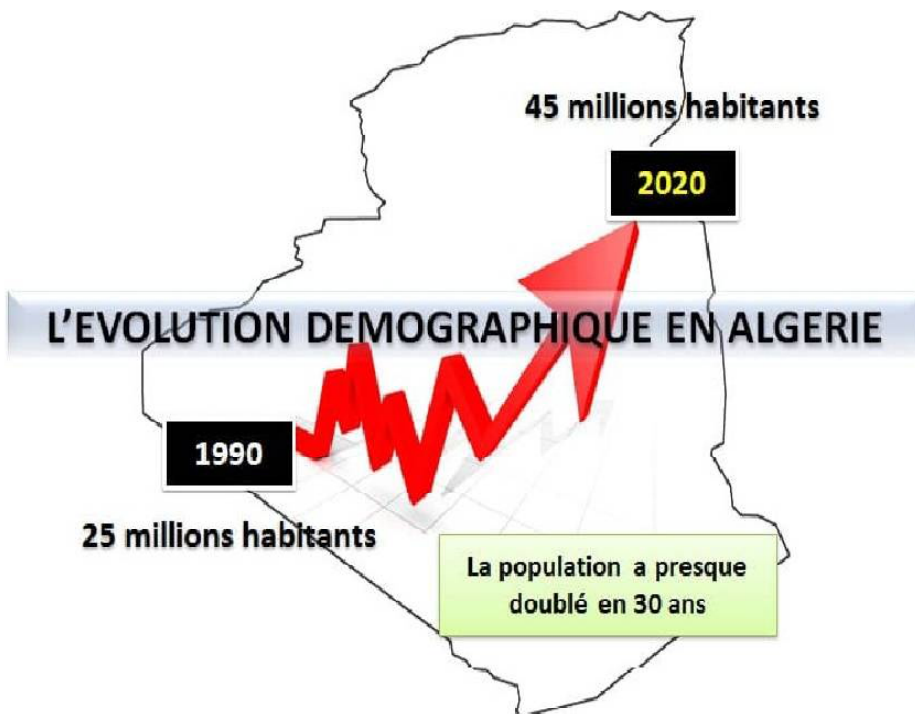
Il a commencé, selon les experts, à se refermer à partir de l'an 2020 !

Il nous reste peu de temps pour engager les réformes et les efforts indispensables. Rater cette occasion, c'est rater son rendez-vous avec l'histoire et le prix en serait, alors, particulièrement lourd ! L'explosion démographique bouleversera l'Algérie dans les années à venir !

A moins d'une bonne gouvernance et d'une relance économique providentielle, le pays peut connaître de sérieux problèmes de dépendances,...

N'est-il pas temps, aujourd'hui, de penser à maîtriser cette croissance inutile et perverse qui dilapide les ressources fossiles du pays ? Le premier ministre et son gouvernement auront... pour ardent obligation, de ramener la démographie à un taux raisonnable car la croissance économique du pays va être « mangée » par une démographie galopante !...

Le président Abdelmadjid Tebboune à travers ses 54 engagements a promis de placer l'Algérie dans la moyenne internationale... pour l'ensemble des indicateurs de référence en matière de santé publique. Et la croissance démographique y figure au même titre que la réforme du système sanitaire dans sa globalité maintenant que le Covid-19 en a dévoilé toutes ses tares!



nées 70/80/90 a fait qu'actuellement, environ 70% de la population algérienne a moins de 35 ans et que cela n'est pas sans conséquences sur l'emploi, le logement, la facture alimentaire, les loisirs etc. Tous ces trentenaires issus du boom des années 70/80/90 et notamment les jeunes algériennes nées à ces époques ont le désir de fonder une famille,..... Selon les experts, la population algérienne poursuivra, une croissance pendant une génération avant de se stabiliser : Si l'on voulait la stabiliser au plus vite, il faudrait des mesures dictatoriales pour empêcher les femmes d'enfanter. Il y a la piste du plafonnement des allocations familiales à 2/3 enfants mais beaucoup doutent de son efficacité. Il y a aussi le poids des traditions et de notre religion qui est contre toute limitation....

Le tableau est noir ! Et cette histoire de démographie galopante va l'enténébrer davantage, ce qui doit inquiéter le gouvernement. Il devra dérouler sa « feuille de route » pour dire ce qu'il compte faire pour..., réguler la démographie dans notre pays :

atout pour l'avenir, comme le pensent certains démographes qui disent que l'Algérie, puissance régionale, s'il en est, se comporterait mieux avec une population de 100/200 millions d'habitants ?

4. Que fera-t-il,...., de tous ces «vieux», du million de naissances prévu annuellement et de tous ces trentenaires qui attendent tout de «l'Etat-providence» ?

Deux écoles s'affrontent en matière de politique démographique

- La Chine qui contraint ses citoyens, depuis des lustres, à un contrôle des naissances draconien «politique de l'enfant unique»
- l'Inde, qui ayant décidé de «laisser filer», sera plus peuplée que la Chine avec un âge moyen moins élevé.

Dans les années 1950, le général de Gaulle, disait de la Chine de l'époque, qu'elle était «innombrable et misérable». C'est parce qu'elle a fait l'effort de ne pas être plus innombrable chaque année, qu'elle a cessé, aujourd'hui, d'être misérable ! L'Inde, quant à elle, n'ayant pas voulu faire le même effort, s'est laissée distancer par la Chine et par la plupart

**Cherif Ali**

13 Mai 2020

LE DROIT DE SAVOIR. LE DEVOIR D'INFORMER  
**LIBERTE**  
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# Le Covid-19 a mis à nu la fragilité [CULTURE/MÉDIAS]

## du numérique en Algérie

Tout en estimant que la mise en place d'une stratégie globale de gouvernance d'internet est toujours compromise par l'absence inexplicquée d'une loi sur le numérique, l'enseignant-chercheur à l'Université de Bab Ezzouar (USTHB) d'Alger soutient que la crise sanitaire pourrait obliger le gouvernement à changer son approche sur l'utilisation des technologies digitales "dans l'exercice de son pouvoir".

La pandémie nous renvoie, donc, à nos faiblesses en termes de paysage digital. De quoi parle-t-on au juste ?

La pandémie de Covid-19 est pleine de défis pour notre Exécutif. Force est de constater, d'ailleurs, que le retard dans la numérisation de notre société a rendu notre vie plus difficile, surtout en temps de crise. Cette difficulté concerne beaucoup plus la manière avec laquelle nous utilisons la technologie pour surmonter l'isolement social causé par le confinement. Le recours au télétravail s'est fait un peu précipitamment, avec des risques de charge réseau imprévue, sans parler des problèmes de bande passante et de sécurité.

Il faut savoir que lorsque le télétravailleur utilise son propre ordinateur pour accéder aux bases de données de son entreprise, il augmente le risque d'une cyberattaque. Les hackers peuvent accéder à sa machine via une faille de sécurité et peuvent donc rentrer dans les systèmes de son entreprise. Il est également nécessaire de vérifier si les réseaux d'accès des opérateurs utilisés par les télétravailleurs répondent ou non à une certification internationale appropriée au travail à domicile. L'absence d'une stratégie de déploiement massif du e-learning constitue également un manquement relevé dans cette période de crise. En effet, les activités liées à l'enseignement du secteur éducatif et celui de l'enseignement supérieur sont à l'arrêt total à cause des mesures de prévention de distanciation sociale. Les responsables de ces secteurs se sont précipités pour demander aux enseignants d'utiliser des solutions

de vidéoconférence telles que webex et zoom pour assurer la continuité des cours. C'est une solution pédagogique provisoire qui s'effectue dans des conditions défavorables. Nous n'avons pas d'écosystème capable de faire réussir le recours aux conférences téléphoniques pour accomplir une tâche de formation. Avec des réseaux d'opérateurs disposant d'une bande passante insuffisante et d'un fort temps de latence, nous ne pouvons pas réussir l'enseignement à distance via la téléconférence. Aussi, durant cette crise sanitaire, nous avons constaté que l'Exécutif trouve toujours des difficultés à identifier les personnes appartenant à la couche des défavorisées.

En clair, l'Algérie ne dispose toujours

La pandémie de Covid-19 nous a révélé que les technologies digitales s'imposent désormais dans le sillage des structures de prise de décisions stratégiques. Certes, la généralisation de ces technologies réduira fortement l'implication de l'être humain dans les processus économiques, mais la mutation est déjà annoncée dans le monde de la santé, la formation, le travail et le commerce. En premier lieu, il est nécessaire de lever l'ensemble des obstacles juridiques bloquant fortement le projet de la généralisation de l'application des techniques numériques dans la vie quotidienne des citoyens et surtout se préoccuper sérieusement de l'immobilisme des autorités constaté dans la gouvernance de l'internet.

Le confinement a rendu internet plus fort que jamais. La connexion internet est devenue pour l'ensemble des confinés une sorte de cordon ombilical pour le monde réel. Les formats numériques de la totalité des activités multidimensionnelles quotidiennes des citoyens Algériens transitent par internet. C'est à ce titre donc que sa gouvernance devra devenir un sujet d'intérêt général dans le pays.

Un compromis doit être trouvé entre le principe de neutralité de la Toile et la souveraineté numérique de l'Etat. Le gouvernement est appelé donc à s'assurer du bon fonctionnement des outils technologiques impliquées comme l'infrastructure des télécommunications et surtout à lever les obstacles qui freinent son évolution. Cependant, à ce jour, le gouvernement ne dispose toujours pas d'un mode de gouvernance d'internet.

Les divers problèmes de création et régulation du contenu ne sont pas abordés. La mise en place d'une stratégie globale de gouvernance d'internet est toujours compromise par l'absence inexplicquée d'une loi sur le numérique. Cette situation a créé la confusion entre régulation des télécommunications et gouvernance d'internet. En résumé, l'écosystème du numérique se base sur deux paramètres : les infrastructures et la réglementation. Il est donc



pas d'un fichier digital national des personnes ayant droit à une aide sociale. Parmi les manquements digitaux dans la gestion de la crise du coronavirus figure également l'absence de l'usage de la finance numérique : l'adoption du paiement mobile pour limiter les échanges par billets qui pourraient favoriser la propagation du virus aurait été efficace dans la lutte. Ajouter à cela, le recours à la solution du portefeuille digital n'est toujours pas envisagé en Algérie. Côté santé, les opérateurs mobiles auraient pu aider les responsables de la santé publique à travers l'utilisation des données de localisation des téléphones pour le suivi des vecteurs d'infection au coronavirus...

Au cours de cette crise sanitaire, le président de la République a insisté sur la transition numérique. A votre avis, par quoi devrait-on commencer en priorité ?



urgent d'investir dans les datacenters, le Cloud, le Big data, les télécoms cognitives et les plateformes des finances digitales, de l'administration électronique, du télétravail et du m-learning.

Comment peut-on résumer alors le rôle ou l'apport des nouvelles technologies lors de cette période de confinement ou de semi-confinement ?

Le confinement a montré que le citoyen, via son smartphone, est devenu totalement dépendant du numérique. Le Covid-19 est la première

pandémie de l'histoire de l'humanité où la technologie et les médias sociaux sont utilisés à grande échelle pour garder les gens en sécurité, productifs et connectés tout en étant séparés physiquement.

Du point de vue technologique, cette pandémie a concentré l'attention du monde sur la façon dont nous surmontons l'isolement social en utilisant la technologie, ainsi que sur la façon dont elle contribue à réduire l'ampleur de la tragédie et à sauver des vies. Le confinement a également montré que les technologies

digitales ont sauvé le monde entier de l'effondrement total grâce au télétravail, la surveillance à distance des patients par le corps médical et l'enseignement en ligne. C'est pourquoi le coronavirus pourrait obliger le gouvernement du pays à changer son approche sur l'utilisation des technologies digitales dans l'exercice de son pouvoir.

Nabila SAIDOUN

17 Mai 2020

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER  
**LIBERTE**  
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

## Le numérique au secours de la culture à l'heure du confinement sanitaire du numérique en Algérie

ALGER- Confinée comme dans le reste du monde pour cause de pandémie du nouveau coronavirus, la scène culturelle algérienne a suspendu toutes ses manifestations publiques. Et à l'image de ce qui se passe dans d'autres pays, internet s'est vite imposé comme un espace d'expression alternatif assurant un

Tna et les théâtres régionaux ont opté pour la mise en ligne de leurs dernières productions tout en élaborant un programme quotidien de spectacles pour enfants, eux aussi en arrêt de cours après la fermeture des écoles.

Rencontres-débats virtuelles, conférences et ateliers de formation sont

court métrage :

une première en Algérie, l'événement se déroulant entièrement sur les réseaux sociaux. Sur les 20 films programmés à raison de quatre séances quotidiennes, trois devront être sélectionnés par les internautes à l'issue d'un vote via la page Facebook du centre.

De même, pour répondre à la grande demande des cinéphiles, de nombreux réalisateurs et producteurs algériens ont gracieusement mis en ligne leurs oeuvres. Parmi les fictions et documentaires proposés, beaucoup n'ont que très rarement été projetés au public, à l'exemple de "Papicha" de Mounia Meddour et "Parkours" de Fatma-Zohra Zammoum.

Des ciné-clubs ont numérisé leurs activités en organisant des séances cinéma, suivies de débats animés par des groupes de discussion.

La cinémathèque algérienne s'est également mise de la partie en diffusant sur la Toile un cycle dédié à Sid Ali Kouiret, en hommage au grand acteur et comédien disparu le 5 avril 2015).

Tout autant, l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc) propose au public des visites virtuelles guidées des musées et sites archéologiques algériens à travers ses pages de réseaux sociaux, en attendant les visites guidées en 3D, un projet qui tarde à voir le jour.



minimum de vie culturelle, face une conjoncture mondiale exceptionnelle.

Depuis le 11 mars, le ministère de la Culture a suspendu activités et manifestations dans toutes ses structures à travers l'Algérie où les pouvoirs publics ont pris des mesures strictes de semi confinement, parfois de confinement total pour endiguer la propagation du Covid-19.

Le dernier bilan officiel rendu public jeudi établissait à 986 cas confirmés au Covid-19 en Algérie depuis le début de l'épidémie en Algérie, dont 83 mortels.

Après le report du Festival national du théâtre professionnel (Fntp), le

également organisés sur les sites Internet et pages Facebook des différents théâtres.

La musique, premier art à avoir opéré une transition numérique, n'est pas en reste. Outre la masse de produits disponibles sur le Net, les artistes sont de plus en plus nombreux à donner rendez-vous à leurs fans pour des shows en streaming, alors que l'Opéra d'Alger propose des concerts enregistrés.

### Journées cinématographiques virtuelles

Le Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (Cnca) a lancé les journées cinématographiques virtuelles dédiées au

03 Avril 2020



Présentée par Camus dans son mythique ouvrage « La peste » paru en 1947, comme une ville morte qui a tourné le dos à la mer et où il n'y avait ni arbres, ni oiseaux, Oran la millénaire fut comptoir phénicien, puis ville romaine, refuge de corsaires, cité espagnole, puis bourg ottoman avant de devenir la ville la plus française des villes du Sud de la Méditerranée. Touchée en cet hiver 2020 par le Covid 19, la population y observe le confinement et scrute les écrans à l'écoute des nouvelles des cas et des distributions de semoule... Certains citoyens déterrent la mémoire de la ville et redécouvrent sa riche histoire qui a inscrit en lettres de sang des épidémies désastreuses, la peste étant la plus indéniable. Les récits des voyageurs de l'époque qui parcouraient l'Afrique du Nord rapportent que la ville, cité portuaire et commerçante prospère sous

Rhi (Les moulins) et des jardins de Ras El Ain. De cette époque tragique, Oran l'indolente ville méditerranéenne fondée dans les premières années du 10ème siècle (902), garde une mémoire trouble, une littérature orale en bribes de récits héroïques et de légendes, des poésies pastorales pleurant les tribus décimées et le « cimetière des pestiférés » classé dans l'inventaire des monuments historiques que recèle la cité de Sidi El Houari. A la fin du 18ème siècle c'est le choléra qui mit la main sur Oran. La population dans ses croyances religieuses de l'époque érigea la sainte vierge de Santa Cruz, en totem protecteur sur les auteurs du Murdjadjo. Oran, occupée par les turcs de 1708 à 1732 fut reprise par les espagnols jusqu'au tremblement de terre de 1790 qui vit leur départ définitif. La ville qui, selon les démographes de l'époque, comptait alors près de 9000

la seconde guerre mondiale, fut très légère. Cet épisode a néanmoins offert à Camus l'opportunité de dérouler son récit dans cette ville qu'il a préféré à Alger, où il eut une sérieuse épidémie en 1944. André Malraux rapporte que Camus l'avait informé le 3 mars 1942 de son chantier d'écriture d'un roman sur la peste lui confiant que « c'est bizarre, mais dit comme cela, le sujet me paraît si naturel ». La fiction qui se déroule dans les années 1940, fait totalement abstraction de la guerre mondiale. Elle a pour théâtre Oran, deuxième préfecture de l'Algérie française. Les thèmes centraux sont la mise à l'épreuve et la mort inattendue face à un terrifiant fléau. Viennent s'y greffer la crainte et du handicap et de la maladie, la souffrance dans la solitude, la séparation et l'exil. Les personnages sont tous masculins. Rieux, le médecin narrateur, figure sociale principale, et son ami Tarrou, sorte de philosophe solitaire, ont à leur côté Rambert le journaliste parisien coincé à Oran, Paneloux le prêtre et son fatalisme religieux, Grand le fonctionnaire municipal déshumanisé, Cottard le trafiquant et Othon le juge. Il n'y a pas de personnages centraux féminins, tout comme il n'y a aucun arabe dans le récit de 350 pages structuré en cinq parties inégales... Les autorités organisent le confinement et l'approvisionnement de la ville. Tout comme au 18e siècle, elles envisagent de dresser un monument à la mémoire des pestiférés... Oran avait oublié la peste disparue durant la période coloniale française. La voilà qui refait sa réapparition en juin 2003. Entre le 4 et le 18 juin 2003, 10 cas de peste bubonique sont apparus à 30 Km d'Oran, dans la localité de Kehailia, village de 1200 personnes. Le premier cas signalé, un garçon de 11 ans décède malgré les soins d'urgence. Les habitants sont mis sous traitement préventif. Le village est fermé en quarantaine pour 12 jours et une campagne de désinsectisation est menée. L'enquête n'identifiera pas l'origine exacte de l'épidémie. S'agit-il d'une bactérie enfouie sous terre (gisement tellurique) comme cela fut le cas pour le tétanos ? Concluons avec Camus qui fait parler Rieux le personnage principal de son livre en ces termes « que le bacille de la peste ne meurt ni ne disparaît jamais... qu'il attend patiemment dans les chambres, les caves... Et que peut être le jour viendrait ou pour le malheur et l'enseignement des hommes, la peste réveillerait ses rats et les enverrait mourir dans une cité heureuse ». Le Covid 19, après le MERS d'Arabie et le SARS de Chine, n'est-elle pas une forme de peste moderne ?



domination espagnole, fut frappée par la peste en ce milieu du 16e siècle. Plus de la moitié de la population fut décimée par ce fléau face auquel aucune médication ne pouvait faire barrière. La ville fortifiée était sous la poigne du gouverneur, le comte d'Alcaudète, dont l'administration était préoccupée par le sauvetage de l'armée espagnole d'occupation et la protection des élites citadines proches de la puissance coloniale. Les soldats de la garnison furent sortis de la cité fortifiée. L'armée espagnole se déploya en cercles concentriques autour de la ville avec des campements mobiles sur les flancs de coteaux et un hôpital de campagne autour du mont El Murdjadjo. La population autochtone subit la propagation fulgurante du fléau qui toucha la campagne et les coteaux de l'Ouest algérien. Des milliers de femmes et d'enfants succombèrent à la fièvre pestilentielle, même le sultan déchu Moulay El Hassan fut emporté par la maladie. La peste sévit durement pendant 6 mois, les milliers de morts étaient sortis de la ville fortifiée vers le bas quartier de la Marine et aux lieux dit

âmes, fut réoccupée par les turcs jusqu'à l'arrivée des français. Le 4 janvier 1831, quand le général comte Charles-Marie Denys de Damrémont, chef de l'expédition, entra dans Oran. La population fut estimée en 1831 à 18000 habitants. Oran portait encore les stigmates du tremblement de terre de 1790 qui l'a en grande partie détruite. La famine consécutive à une période de forte sécheresse frappa en 1793. Au terme de cette disette, un épisode de peste fit des ravages dans la population recomposée après le départ des espagnols et le séisme de 1790. En 1794, des pèlerins revenus de la Mecque ramenèrent la bactérie et le fléau repartit de plus belle. Il s'éteignit après avoir emporté des milliers d'âmes. Vingt ans plus tard, la peste revint fulgurante, moins durable que les précédentes. Cette épidémie de 1817 balaya tout l'Ouest algérien. La poésie pastorale portée par le chant bédouin garde en mélodies langoureuses le désastre de cet épisode. La peste fait partie de ces maladies gravées dans la mémoire collective... La peste bubonique survenue à Oran durant l'été 1945, après

## des vertus de l'auto-confinement en Kabylie

2020 Le confinement imposé par la pandémie du coronavirus n'est pas sans rappeler aux Algériens les mesures du même genre prises par les populations, particulièrement dans les montagnes de Haute Kabylie, lors de la grande épidémie du typhus qui affecta la région au début des années 40 du siècle dernier. Les initiatives prises par les jeunes en Kabylie - barages à l'entrée, approvisionnements en produits alimentaires, tenue d'une communication permanente par le moyens des comités de village et par le canal des réseaux sociaux

liens de personnes, faisant, dans chaque village, plusieurs dizaines de morts. Il arriva même, selon des survivants, que 3 à 4 personnes meurent le même jour dans un village de la montagne. Au matin, les gens ne cherchaient pas à savoir quelles étaient les personnes décédées la nuit, mais plutôt combien. Un problème de poids se posa ainsi aux populations: comment procéder à l'enterrement de trois ou quatre personnes en même temps. On raconta qu'il était arrivé que deux personnes soient mises dans une même tombe

mot "Aam l'bon" (l'année du "bon") pour se rappeler cette période funeste de l'histoire de l'Algérie sous le régime colonial. On raconte que les rares médecins privés qui officiaient dans certaines petites villes, à l'image de Michelet, n'avaient plus de patients à soigner faute d'argent. On en était arrivé à ce que certains de ces médecins se contentent de services en nature (figes sèches, huile d'olive, orge,...) contre une prestation de soin qu'ils venaient quêter eux-mêmes dans les villages à dos de mulet. Ce fut le cas pour un



tendant à isoler leurs villages des contacts avec des personnes étrangères potentiellement porteuse de virus, reproduisent instinctivement les pratiques et les mesures instaurées par leurs aînés au cours de la grande épidémie de typhus qui ravagea l'Algérie 77 ans auparavant. C'était en pleine Seconde Guerre mondiale, pendant l'hiver 1942-43. Les villages se dépeuplèrent de leurs jeunes qui se trouvaient mobilisés sur le front antihitlérien, à Monte Cassino et ailleurs. Une partie d'entre eux, étaient parqués dans base de Mers El Kébir (Oran), attendant ce qui deviendra l'opération de débarquement des Alliés en Afrique du Nord (débarquement de Provence sous la conduite du général américain Mark Wayne Clark. Le typhus qui s'ajoutera à la misère et à la politique de rationnement, dans un contexte de guerre mondiale affectera des mil-

(à deux étages séparés par des dalles tombales). C'est à l'occasion de cette épidémie de typhus que la Kabylie instaurera l'auto-confinement. Ce sont des mesures draconiennes prises par les comités de village consistant à interdire toute visite familiale entre proches et alliés, allant même, par exemple, à interdire à une femme d'un tel village de se rendre dans sa maison paternelle, relevant d'un village voisin, et cela même s'il s'agissait de décès de l'un de ses parents. C'était la seule manière de réduire, puis d'arrêter, la transmission de la maladie. Bien entendu, les populations n'avaient accès à aucune espèce de soin sanitaire. Les gens ne trouvaient même pas quoi manger. La distribution de rares denrées alimentaires par les services de l'administration française se faisant par le système de "bon". D'où, le maintien, dans certaines régions d'Algérie, du

médecin juif de Michelet nommé Benichou. Le typhus de l'hiver 1942-1943 a dégarni la population rurale d'une bonne partie des ses hommes et femmes. Certains malades étaient entrés dans une forme de torpeur profonde, allant jusqu'à l'inconscience, et ce, pendant plusieurs jours. J'eus le témoignage direct d'une femme- la tante paternelle de mon père- qui avait eu à passer par un tel état. Au réveil, plus de quinze jours plus tard, elle découvrit l'absence de sa sœur, emportée par la maladie et enterrée sans sa présence. Rien n'a pu la consoler d'une telle épreuve, jusqu'à sa mort survenue il y a une trentaine d'années de cela.

**Amar Naït Messaoud**

**LE MATIN**.DZ  
Le journal des débats et des idées

31 Mars 2020

## IDIR : La flûte enchantresse ou ce Kabyle universel



Ils n'étaient pas légion les Kabyles à l'université d'Alger à la fin des années soixante et jusqu'au début des années soixante-dix ... Les bacheliers ne couraient pas les rues à cette époque-là ... Nul besoin de rappeler que le jeune Kabyle était, en plus de sa culture livresque, dépositaire d'une culture orale... puisée dans le vécu quotidien, transmise lors des joutes oratoires auxquelles s'adonnaient quelques poètes et des débats dans les agoras spécifiques... C'était dans ce contexte que le jeune Hamid Cheriet, étudiant doué et aidé par les circonstances, avait fait irruption dans le milieu de la chanson kabyle. Il s'était donné comme nom d'artiste Idir. Il avait la voix d'une flûte enchantresse, les doigts d'une fée, le regard bienveillant, le sourire fraternel. Résolument hostile aux carcans et à la rumination, il avait osé briser certains codes contraignants pour se fixer une voie singulière manifestement gracieuse. Idir n'avait pas opéré « une rupture radicale » avec le patrimoine, n'étant pas obnubilé par le charme de la musique dite moderne ni catégoriquement défavorable à ce patrimoine.

Il appréciait le beau, le vrai, l'authentique et tout ce qui était bien conçu sans a priori lié au temps ou à l'espace...

Idir avait une vision judicieuse, une démarche « hybride » qui conciliait les deux genres avec l'ambition de transcender les contingences... Ainsi, émergeait un genre musical qui le distinguait. Un hymne à la vie, une mélodie merveilleuse et une chanson envoûtante jaillie du tréfonds de la Kabylie pour atteindre le globe par le biais de plus de 25 versions. C'était A vava Inouva. Un événement phare qui avait marqué l'histoire de la chanson algérienne...

En un temps record, l'enfant prodige d'Ait Lahcene accédait à la célébrité. Ses chansons fredonnées par tout le monde... L'ambition d'Idir ne se limitait pas aux frontières de la tribu...

Il avait sillonné la terre, organisé des concerts et réussi à faire chanter en kabyle les grandes voix du siècle. La Bohème interprétée en kabyle par Aznavour en était la preuve de la sagacité de Idir, de sa vision pertinente et de sa volonté de promouvoir sa culture longtemps minorée...

Hamid Cheriet nous quitte sans bruits ni fanfare. Mais Idir demeure vivant et son œuvre monumentale reste indélébile, un message d'humanisme incitant à l'ouverture, à l'altérité, à la tolérance et au vivre ensemble... Fidèle à ses racines, à son algérianité et fier des apports acquis au fil du temps sous d'autres cieus. Et ce n'est pas un paradoxe en le qualifiant de « Kabyle universel », un Algérien de Kabylie ouvert à toutes les expériences humaines, ayant accédé à l'immortalité par la grâce de ses œuvres.

**Aziz Moudoud**

02 juin 2020

**El Watan**  
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT